

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU LUNDI 8 OCTOBRE 2007 à 17 heures

DATE DE LA CONVOCATION : 2 octobre 2007

Présents :

Pierre BOUVIER, maire

Paul BOUCHARD – Claude PLEINDOUX, adjoints

Roger GUGLIELMETTI – Pierre MUMBER – Paul MICHAUD - Jean-Bernard COETSIER

Procurations :

Anne-Marie FORGEOUX à Roger GUGLIELMETTI

Christophe MARTIN à Pierre BOUVIER

Alain BERNARD à Paul BOUCHARD

Denyse DAURELLE à Paul MICHAUD

Absents :

Claire GONDRE

Damien VIGNO-DOCCHIO

Secrétaire de séance : Paul BOUCHARD

La séance est ouverte à 17 h, sous la présidence de Pierre BOUVIER, maire.

I – FINANCES

1/ Attribution des marchés de travaux de l'opération «aménagement des accès aux espaces sportifs

Le Conseil Municipal, vu le procès-verbal de la Commission d'Appel d'Offres, autorise Monsieur le Maire à signer les marchés concernant les travaux pour «l'aménagement des accès aux espaces sportifs» avec les entreprises suivantes :

Lot 1 – voirie à l'entreprise OLIVE Travaux

 Marché de base 163 620,00 €

 Variante 1 en plus value : béton balayé 28 340,00 €

Lot 2 – éclairage public à l'entreprise INEO

 Marché de base 28 581,00 €

 Variante 2 en plus value : candélabre 16 000,00 €

 Variante 3 en plus value : éclairage provisoire 2 500,00 €

 Variante 4 en plus value : économiseurs 800,00 €

Lot 3 – espaces verts à l'entreprise CONCEPT JARDINS

 Marché de base 15 442,34 €

Lot 4 – passerelle – aménagements en bois déclaré infructueux

Approuvé à l'unanimité

2/ Avenants aux marchés de travaux : restructuration du Front de Neige 1^{ère} phase : lots 1, 2, 4, 6, 7, 10, 11, 12 et 13

Le Conseil Municipal approuve les avenants aux marchés de travaux du Front de Neige pour les lots 1, 2, 4, 6, 7, 10, 11, 12 et 13 :

Lot n°	Marché initial (€ HT)	Montant avenant (€ HT)	Nouveau montant (€ HT)
1	1 084 520,78	24 423,57	1 108 944,35
2	501 121,00	3 723,00	504 844,00
4	90 602,00	7 551,79	98 153,79
6	57 071,01	3 866,65	60 937,66
7	58 691,54	2 993,58	61 685,12
10	109 909,25	13 877,97	123 787,22
11	83 758,50	9 261,50	93 020,00
12	282 000,00	2 396,88	284 396,88
13	87 878,00	3 333,98	91 211,98

Approuvé à l'unanimité

II – ADMINISTRATION GENERALE

1/ Approbation de la convention pour la «Maison de la Nature et des Associations»

Le Conseil Municipal accepte de mettre à la disposition de la société de chasse «le Chamois», gratuitement, et de façon permanente, un bureau, une mezzanine et un espace laboratoire, dans le nouveau bâtiment construit par la commune dénommé «Maison de la nature et des associations», ainsi que la salle polyvalente, l'espace-bar et les toilettes durant la période de chasse.

Approuvé à l'unanimité

III – PERSONNEL

1/ Avancement de grade : détermination des ratios promus/promouvables

Le Conseil Municipal approuve la proposition de Monsieur le Maire de fixer les taux de promotion à 50 % pour tous les cadres d'emplois.

Approuvé à l'unanimité

IV – QUESTIONS DIVERSES

1/ Compte-rendu des décisions prises par Monsieur le Maire depuis le 15/11/2006 par délégation du Conseil Municipal du 23/03/2001 suivant délibération n°2001/028

Le Conseil Municipal donne lecture de tous les actes que Monsieur le Maire à pris en vertu de la délibération, donnée le 23 mars 2001, depuis le 15 novembre 2006.

La séance est levée à 18 heures.